

Accident nucléaire (un) : ou *accident radiologique*, est un événement qui risque d'entraîner une émission de matières radioactives ou un niveau de radioactivité susceptible de porter atteinte à la santé publique. [exemple Tchernobyl (Ukraine) en 1986 ; Fukushima (Japon en 2011)]

Accident industriel (un) : événement qui a lieu dans une entreprise et qui entraîne destructions majeures et victimes humaines [exemple : explosion dans l'usine AZF (Toulouse) en 2001]

Aléa : (un) événement imprévisible à l'origine d'un risque.

Explosion de l'usine **AZF** (Toulouse) : catastrophe qui s'est produite dans une usine de production d'engrais en 2001.

Catastrophe naturelle (une) : événement exceptionnel causé par un risque naturel, provoquant victimes et destructions.

Climato-sceptiques (les) : personnes qui nient les changements climatiques et la responsabilité des activités humaines (industries, circulation automobile, ...) dans ces changements.

Couloir de la chimie (le) : concentration de nombreuses entreprises à haut risque de type Seveso I et II, au sud de Lyon.

Cyclone (un) : très forte dépression qui s'accompagne de vents violents et de pluies torrentielles. (on parle d'*ouragan (hurricane)* sur le continent américain et de *typhon* sur le continent asiatique.)

Directive Seveso 2 (la) : directive européenne qui distingue les établissements industriels en fonction de leur dangerosité.

GIEC (le) : le **G**roupe d'**E**xperts **I**ntergouvernemental sur l'évolution du **c**limat a été créé en 1988 chargé d'examiner toutes les publications scientifiques internationales et de publier un rapport tous les 5 ans. [Il a reçu le Prix Nobel en 2007 conjointement avec Al Gore.

Marée noire (une) : pollution d'un littoral par le pétrole transporté par un navire, ① suite à un naufrage ou ② à un dégazage. Parfois, elle peut être due ③ à une fuite sur une plateforme pétrolière.

Normes parasismiques (des) : règles de constructions visant à garantir la solidité des bâtiments, des ponts... en cas de séisme.

PPMS (un) : (plan de prévention des risques majeurs)

PPRT (le) : (plan de prévention des risques technologiques) : prévoit des études de danger, des plans d'urgence et d'informer la population.

Prévention (une politique de) :

Protocole de Kyoto (le) : En 1997, certains pays s'engagent à diminuer dans les années à venir les émissions de gaz à effet de serre émis notamment par les industries. 172 pays l'ont ratifié sauf les États-Unis. Il est entré en vigueur en 2005.

L'échelle de **Richter** : évalue la magnitude, c'est-à-dire l'énergie libérée au foyer du séisme. Elle comporte 9 degrés.

Risque naturel (un) : danger potentiel qu'une catastrophe naturelle survienne.

Risque technologique (le) : désigne une situation dangereuse créée par les hommes, leurs activités et leurs technologies.

L'échelle de **Saffir-Simpson** : mesure l'intensité des cyclones tropicaux (*ouragans*) de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique. Elle comprend 5 degrés.

Séisme (un) : tremblement de terre

Seveso (Italie) : accident industriel survenu en 1976, dû à la surchauffe d'un réacteur et qui libère un nuage toxique de dioxine.

Tsunami (un) : grande vague provoquée par un tremblement de terre ou un glissement de terrain sous-marin. [tsunamis mortels en Indonésie en 2004 et à Fukushima en 2011]

Vulnérabilité (la) : territoire dont la population est en danger en raison de risques naturels ou technologiques.